

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 71 (1920)
Heft: 10

Artikel: L'évolution forestière chez nos voisins de l'ouest
Autor: Barbey, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785830>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'évolution forestière chez nos voisins de l'Ouest.

Du 9 au 11 août 1920, la Société forestière de Franche-Comté et Belfort a réuni ses membres dans les forêts s'étendant à l'ouest de Belfort.

L'objectif principal du Congrès de cette année était de constater ce qu'on avait obtenu dans divers peuplements de la région, en fait de conversion de taillis composés en futaies.

Avec un chef de course aussi distingué que M. Schæffer, conservateur des eaux et forêts de la Haute-Saône, les participants à ces excursions savaient d'avance qu'il leur serait donné de voir des exemples suggestifs et d'admirer des opérations judicieusement ordonnées. En effet, nous n'avons pas à présenter aux lecteurs du *Journal forestier suisse* M. Schæffer qui, autrefois, a été notre voisin à Thonon, honorant alors de sa présence les réunions de la *Société vaudoise des forestiers*.

Notre confrère alsacien occupe une place en vue dans le corps forestier de France. Dans plusieurs publications d'un réel mérite, il a exposé ses recherches et ses expériences, principalement en matière de conversion. Ses méthodes d'investigation, aussi précises qu'adéquates aux différents types de peuplements et aux conditions locales, ont toujours été remarquées par tout sylviculteur convaincu que la futaie jardinée, sous des formes diverses, est la forêt d'avenir.

Les trois jours que nous avons passés sous la conduite de Monsieur le conservateur Schæffer, dans les environs de Belfort, nous ont prouvé que dans cette partie de l'Est de la France, on se préoccupait décidément de la transformation des taillis composés en futaies pleines. En d'autres termes, on cherche à réduire à un minimum la production du bois de feu, pour intensifier celle des grumes. Comment pourrait-il en être autrement, alors qu'avant la guerre, les propriétaires de taillis sous futaie étaient unanimes à constater le rendement dérisoire des bois soumis à ce régime.

En France, on est traditionaliste, surtout dans l'administration des eaux et forêts. Plus que chez nous peut-être, on a de la peine à évoluer dans les sphères dirigeantes de la sylviculture. Aussi faut-il savoir gré à des chefs émérites d'orienter la gestion des forêts qu'ils administrent dans une voie progressiste, c'est-à-dire vers le régime de la futaie qui conduit à une plus grande production de bois de service. Il est indiscutable, on l'a répété maintes et maintes fois, que l'économie moderne, tant industrielle que ménagère, a depuis deux et trois décades au moins considérablement réduit l'emploi du bois de chauffage. Même si la guerre et la crise que nous subissons encore ont considérablement diminué la consommation des charbons minéraux, il n'en demeure pas moins vrai que la demande de bois de feu ira toujours en diminuant, sitôt que les circonstances momentanées d'après guerre auront disparu.

Les forêts de France sont loin, d'autre part, de suffire aux exigences du commerce des bois de construction. Dans ce pays d'intense

production viticole, on ne sait où trouver, à l'heure qu'il est, le stock nécessaire de grumes de chênes propres à la tonnellerie. Même si la construction métallique des usines et des maisons devait prendre une extension toujours croissante à la suite d'une baisse de prix sur les fers — baisse qu'il est permis de prévoir dans un avenir prochain — les demandes en bois de service ne pourront pas être satisfaites par la seule sylve française.

Il faut donc souligner et encourager tous les efforts qui se font pour rendre la forêt plus productrice en sciages et par conséquent convertir partout où les circonstances de propriété, de sol et de climat l'autorisent.

La futaie claire, dont le savant professeur Huffel nous a décrit les caractéristiques, n'est en somme qu'un cas particulier dans la multiple série des types de forêts jardinées, dont le taillis sous futaie n'est qu'une forme.

M. Schæffer, s'inspirant des principes qui ont guidé M. Huffel, a cherché à créer dans sa conservation des types de futaies jardinées feuillues, dans lesquelles il se propose un triple but: réaliser les arbres mûrs ou tarés, éclaircir les bouquets, provoquer enfin la régénération et le développement de l'essence la plus précieuse. Il est indiscutable que la tâche est difficile, car il s'agit d'assurer au chêne, essence de lumière par excellence, la place prépondérante dans les peuplements qu'on tend à rendre irréguliers. En effet, c'est au chêne qu'on doit donner la première place, vu la qualité de son bois et ses usages multiples. Le forestier „jardineur“ doit apprendre à travailler lui-même dans tous les étages, c'est à dire, non seulement s'occuper des arbres d'âge mûr, mais ordonner sur place les éclaircies dans les gaulis et les perchis, comme aussi les recèpages du hêtre et du charme, qui s'accommodent très facilement de l'ombre et marquent souvent une prédisposition à étouffer le chêne.

Soit dans la forêt de Champagny, soit dans celle de Chérumont, nous avons pu constater qu'avec un retour périodique des coupes tous les quinze ans, on pouvait arriver au résultat désiré et constituer de fortes réserves.

L'œuvre de M. Schæffer nous intéresse en ce sens qu'on a obtenu un accroissement annuel de 2 m³ de grumes par ha., tandis que dans les taillis sous futaie, il n'est que de 1 m³. On sait, d'autre part, que la futaie feuillue pleine donne 3—4 m³. Louons aussi l'effort constant de ce praticien lorsqu'il nous met en garde contre les prescriptions d'aménagement qui prétendent réglementer et décréter, pour une durée d'un siècle, la marche et le développement des massifs. Que notre principal objectif soit de constituer des forêts richement pourvues en bois de service, dont la productivité soit portée au maximum possible sur l'ensemble de la surface en observant et en stimulant, sans défaillance, les lois biologiques des essences propres à tel ou tel climat. Les points de repère, que le sylviculteur a pour le guider, sont les inventaires périodiques qui lui indiqueront l'allure de l'accroissement.

Avec M. Schæffer, nous reconnâtrons que pour faire de la foresterie dans cet esprit et pour convertir des taillis en futaies, il faut du flair forestier et surtout une compréhension intense de l'ambiance du peuplement mélangé. Que celui qui ne se sent pas le tempérament pour cette tâche délicate, mais combien passionnante, laisse le marteau et la griffe à ses gardes; ils peuvent aisément satisfaire aux exigences schématiques et formalistes d'un balivage. *A. Barbey.*

AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

Extrait des comptes de l'exercice 1919/20 de la Société forestière suisse et du projet de budget pour 1920/21.

A. Société.			
Budget 1919/20	Comptes 1919/20		Budget 1920/21
Fr.	Fr.		Fr.
3200,—	3.615,—	1. Cotisations des sociétaires (inclusivement des nouveaux)	3.600,—
5000,—	5.000,—	2. Subvention fédérale	{ 5.000,— * 1.000,—
—	* 5.000,—		
50,—	76,10	3. Intérêts du compte de chèques et du compte-courant	100,—
200,—	2.016,75	4. Divers	400,—
8450,—	15.707,85	<i>Total des recettes</i>	<u>10.100,—</u>
II. Dépenses.			
300,—	321,05	1. Administration et imprimés	350,—
1200,—	1.425,50	2. Comité permanent	1.500,—
—	107,45		
		3. Journal:	
	2.323,78	Edition allemande	{ 12.900,—
	1.390,89	Edition française	
6450,—	2.290,04	7034,71 Frais communs	
	830,—	Dépenses de l'éditeur	
	200,—	Mercuriale du marché des bois	—
—	—	4. Pour récompenser les solutions de sujets mis au concours	—
210,—	—	5. Réserves forestières	—
		6. Divers:	
	5.528,35	a) Mémoire	1.000,—
	400,—	b) Collection de clichés	—
290,—	472,—	6.430,35 c) Part prévue au contrat d'assurance	300,—
	30,—	d) Divers	150,—
8450,—	15.319,06	<i>Total des dépenses</i>	<u>16.200,—</u>

* Pour l'impression du mémoire publié en 1919.